

A propos : grignotage

Autor(en): **Masnata-Rubattel, Claire**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **66 (1978)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous avons lu pour vous

Le féminisme au masculin

Benoît Groult
Editions Denoël

« Quand on écrit des femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel et jeter sur sa ligne la poudre des ailes de papillons... » Question rose : qui a pondu cette superbe mièvrerie ? Diderot.

Question blanche : « Qu'est-ce que la femme ? La maladie » disait Hyppocrate. « Qu'est-ce que l'homme ? Le médecin » répond Michelet.

Et voilà. Une fois de plus, on écarquille des yeux incrédules : nos célébrités littéraires, nos pontifes, les ceusses que pendant des années on nous a appris à admirer à l'école, nos grands bonhommes, nos génies avaient tous un mépris profond de la femme. On s'en doutait un peu, on avait quelques pressentiments quant à Rousseau et Byron, mais pour se persuader de l'universalité du sentiment, il faut lire le dernier ouvrage de Benoît Groult : « Le féminisme au masculin ».

Partie en quête d'auteurs féministes à travers les âges, Groult a réussi à en trouver 5. Un par siècle. Un homme tous les 100 ans pour déclarer que les femmes n'ont pas, dans la société, la place qui leur est due.

Groult rend hommage à cette poignée de courageux mais n'oublie pas, bien sûr, de les replacer dans le contexte de leur époque ; et, mieux encore, fait des parallèles, sautant les siècles, entre un Poullain de la Barre au XVII^e et un Christian Beullac (ministre du Travail, en France en 1976).

Beullac cru 76 : « Autant l'homme a pour vocation profonde de travailler dans les usines, les bureaux et sur les chantiers, autant une partie de la vie de la femme peut se passer ailleurs que dans ces lieux » Poullain de la Barre savait, lui, qu'il « ferait beaucoup de mécontents en cherchant à prouver « qu'un sentiment aussi ancien que le monde... pouvait n'être qu'un préjugé ou une erreur ».

Condorcet a non seulement fait des mécontents en se battant contre ce préjugé : sa défense pour l'égalité des droits entre les sexes lui a coûté la vie. Condorcet rayé des listes, les « féminolâtres » eurent la partie belle. Le XIX^e voit fleurir un nombre incroyable de textes, tous écrits par des hommes, nous expliquant en bonne et due forme, ce qu'est la FEMME, cette énigme. « Don d'elle-même et dévouement sont chez elle une vocation. » « Travailler pour une femme, est impie, mais souffrir est recommandé. » C'est ainsi qu'on fabrique des « mères admirables » mais qui resteront bêtes de par leur nature : « Je n'ai jamais rencontré une femme qui fut en état de suivre un raisonnement plus d'un quart d'heure. »

Je vous laisse le soin de découvrir l'acuité des propos de Stuart Mill (féministe préféré de Groult) et la philosophie d'un Fourier si aisément traité d'utopiste. « L'utopie est la vérité de demain » di-

sait V. Hugo. Pour s'en convaincre il suffit de rapprocher une déclaration de Poullain de la Barre (« Tout ce qui a été écrit par les hommes (sur les femmes) doit être suspect car ils sont à la fois juges et parties ») à la façon dont B. Groult, elle-même, introduit son livre : « Il n'y a qu'une manière d'être féministe aujourd'hui pour un homme, c'est de se taire enfin sur la féminité. C'est de laisser parler les femmes. »

Marie-Pierre Carretier

Biftons de prison

Albertine Sarrazin
Editions Pauvert

Arrêtés à la fin de l'été 1958 près d'Abbeville, Albertine et Julien Sarrazin sont incarcérés à la maison d'arrêt d'Amiens. Grâce à des complicités, ils peuvent échanger une correspondance clandestine dont le tiers environ est réuni ici. Très différentes de ton des « Lettres à Julien » qui avaient été écrites dans l'officialité, celles-ci gagnent en spontanéité ce qu'elles perdent en intelligibilité, la prison comme tout monde fermé a son langage propre. Ce qui frappe dans cette correspondance, c'est le caractère indomptable d'Albertine, son refus de se laisser courber la tête. Doubant ce témoignage au niveau de la personne, on trouvera la description vécue de l'univers carcéral vu du dedans.

Raymonde Anna Rey

Augustine Rouvière, cénovole

Poussée par sa fille à écrire ses mémoires, Raymonde Anna Rey raconte sa vie, une vie simple et difficile dont les étapes furent la guerre, la maladie de son fils, la mort de son mari.

Soutenue par sa foi, simple elle aussi mais combien aidante, elle affronte ses problèmes avec courage et sérénité. Elle décrit aussi la vie du village, la nature qui l'entoure. C'est l'authenticité de la personnalité de l'auteur qui fait la valeur de ce livre.

Princesse Troubetskoi

Éditeurs Français Réunis

Des lettres écrites à sa sœur mariée à Paris, d'autres extraites des archives à Moscou et à Paris ont permis de reconstituer la vie de la Princesse Troubetskoi. Son enfance et sa jeunesse se passeront à St-Petersbourg dans le luxe et les plaisirs ; mariée à 21 ans, la vie du jeune couple ne dura que cinq ans. Troubetskoi faisait partie de la conspiration de décembre 1825 et fut envoyé aux travaux forcés en Sibérie où sa femme le suivit volontairement, partageant toutes les privations et les humiliations, la faim et le froid (jusqu'à -40 sans moyen de chauffer). Des allègements furent peu à peu accordés comme d'ôter les chaînes de leurs chevilles, puis le temps passant le couple put même vivre seul dans une isba. Au bout de 28 ans, la Princesse mourut sans avoir jamais émis une plainte car elle possédait cette forme de courage tranquille plus fort que l'héroïsme.

L'association des Mères Chefs de Famille

Vous allez me demander : « Qu'est-ce que une MÈRE CHEF DE FAMILLE ? ».

C'est une femme qui est en train de surmonter l'événement cruel qui a bouleversé sa vie. Pour les unes, c'est la mort du mari et du père de ses enfants, pour d'autres la déception et la rupture avec l'homme qu'elle a aimé ou qu'elle aime encore ; pour d'autres encore, l'acceptation d'un enfant hors mariage. Elle doit braver la mesquinerie et la malveillance de la société qui encore aujourd'hui frappe la femme divorcée et plus durement la mère célibataire. Cette femme soumise à une telle épreuve psychique aura besoin de toute sa force pour maintenir son équilibre ; par son attitude positive elle évitera de s'agrir.

Beaucoup d'entre elles sont jeunes et pleines de vitalité ; elles espèrent pouvoir refaire leur vie. Mais aujourd'hui et pour les années à venir, il s'agit de mener sa barque toute seule, souvent entièrement responsable de l'éducation, du bonheur, de l'équilibre de ses enfants. Il lui faut réprimer ses désirs et ses rêves, son besoin de tendresse ; par contre elle est seule à donner son amour, son savoir, toute son énergie à la famille qui dépend entièrement d'elle. C'est ainsi qu'elle devient « Chef » de son foyer.

Pourquoi le besoin de se grouper en association ? Est-ce une autre forme de revendication ? N'y a-t-il pas déjà assez de groupements féminins ? Les femmes ont acquis l'égalité des droits, elles peuvent exercer une profession, l'Etat leur vient en aide en cas de nécessité. Il existe des crèches, des écoles, des classes gardiennes pour les enfants en bas âge, des bourses pour faciliter les études ; notre société devient consciente de ses obligations sociales. De quoi se plaignent-elles ?

Mais dans la majorité des cas les rentes, les pensions allouées ne suffisent pas aux besoins de la famille, ou bien le désespoir et la solitude pèsent trop lourd pour que la mère reste seule

à la maison. Elle reprend alors un travail, souvent à plein temps, s'acquiesce de ses besognes ménagères sans négliger pour autant de rester fraîche et disponible pour ses enfants et pour ses amis. Puis, ses enfants grandissant et pour combler le nouveau vide qui l'attend, elle entreprend de nouvelles activités. Et le jour arrive où, par suite de surmenage physique, elle craque.

L'Association des Mères Chefs de Famille apporte une aide concrète, un soutien moral et offre le réconfort de l'amitié avec des femmes qui passent par les mêmes épreuves.

On essaie de résoudre ensemble les problèmes brûlants, qu'ils soient d'ordre juridique, social, psychologique, pédagogique, si possible en demandant l'aide d'une personne compétente. Il faut trouver des solutions à des questions matérielles, telles :

- Comment remplir notre déclaration d'impôts ?
- Que faire de nos enfants pendant leurs vacances ?
- Le recouvrement des pensions alimentaires.

— Formation et recyclage professionnel de la femme.

— La mère et l'enfant, discussion en groupes suivant l'âge des enfants. Un aspect très important de nos rencontres est l'échange et le contact, créant un sens d'entraide entre les membres dont nous aimerions faire profiter le plus grand nombre de femmes.

De nombreuses mères chefs de famille se demandent, comment faire pour assumer à elles seules le rôle de mère et de père. Comment distribuer à bon escient la tendresse et la sévérité, la gâterie et une certaine rigueur ? Comment veiller à ce que le choc de la séparation des parents, ou l'absence du père n'affecte pas trop les enfants. Il faudrait aussi pouvoir surmonter une certaine culpabilité qui s'accroît au moment de difficultés scolaires, de maladies ou d'autres problèmes : « Je ne puis pas être entièrement là pour eux ! ».

A travers tous ces soucis et ces préoccupations, la mère seule essaie de garder sa dignité de femme et sa féminité. Elle doit rester sensible à ce que la vie peut offrir de beau et conduire ainsi ses enfants sur le chemin d'une existence heureuse et harmonieuse.

Miriam Mayenfisch



KYBOURG

ÉCOLE DE COMMERCE

GENÈVE — 4, Tour-de-l'Île — Tél. 23 50 74

Mme M. KYBOURG, directrice

Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées

AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STÉNOGRAPHIE trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue
STÉNOGRAPHIE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées
ANGLAIS : 5 niveaux ; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND : 5 niveaux
ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
STENO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.

A propos

Grignotage

Il est relativement aisé d'accorder des droits au « peuple » lorsqu'on n'a rien à redouter de leur usage ; les circonstances viennent-elles à changer, par contre, tous les prétextes sont bons pour les grignoter. En Suisse comme ailleurs.

Les radicaux de 1848 partageaient certainement l'idéal démocratique. Mais surtout, ils étaient les seuls maîtres du pays ; et c'est pour cela qu'ils ont pu s'offrir le luxe de mettre en place les premiers mécanismes de démocratie semi-directe, perfectionnés en 1874 et en 1891. La guerre du Sonderbund, en effet, qui fut moins une guerre de religion qu'un conflit entre la bourgeoisie progressiste et l'aristocratie rétrograde, leur permit d'éliminer les réactionnaires du jeu politique. Par ailleurs, ils ne risquaient pas d'être débordés sur leur gauche : au niveau national, la Suisse n'a connu ni révolution populaire, ni masses menaçantes ; la classe ouvrière, en outre, n'existait pas encore. Cette absence de conflit social ouvert facilita donc la mise sur pied d'une démocratie politique avancée pour l'époque. La situation était comparable à la fin du siècle dernier, où syndicats et partis ouvriers se trouvaient déjà intégrés à un système dont ils respectaient scrupuleusement les règles, pourtant établies sans eux. Elle était comparable jusqu'à récemment.

Aujourd'hui, la classe politique suisse commence à grignoter ces droits, dont l'usage pourtant, jusqu'à présent, n'a pas changé foncièrement

la configuration économique ou politique du pays. Prise isolément, chacune de ces mesures restrictives peut paraître anodine, « normale » même ; mais leur accumulation ne peut laisser indifférent : en septembre passé, on doublait le nombre des signatures requises pour l'aboutissement d'une initiative constitutionnelle, tandis que celui nécessaire au succès d'un référendum passait de 30 à 50 mille ; en octobre, les autorités fédérales déclaraient irrecevable une initiative « contre la vie chère et l'inflation », lancée par le Parti suisse du travail et comportant 88 000 signatures ; elles justifiaient leur décision en invoquant le principe d'unité de la matière (un sujet par initiative). En fait, elles redoutaient une acceptation par le peuple — improbable, mais on n'est jamais trop prudent... — qui aurait signifié un changement économique profond. Récemment encore, on vit renaitre de ses cendres le projet avorté en 1970 de créer une police fédérale, équipée cette fois de blindés ; et le Conseiller fédéral Furgler ne prit même pas la peine de la présenter comme un organe de lutte anti-terroriste ; il avoua carrément en avoir besoin pour maintenir « l'ordre intérieur » (au fait, qui le menace ?). La récente acceptation par le peuple de la loi sur l'exercice des droits politiques, pour prendre un dernier cas, est une nouvelle atteinte aux droits populaires ; il faudra en effet récolter dorénavant en 18 mois les signatures nécessaires à l'aboutisse-

ment d'une initiative constitutionnelle. Cette loi, d'ailleurs, malgré quelques innovations intéressantes, fait, elle aussi, le jeu du conservatisme : par exemple, elle continue à interdire de voter « oui » à la fois à une initiative constitutionnelle et au contreprojet du Conseil fédéral ; le résultat de cette pratique est fort bien illustré par ce qui est advenu, en septembre passé, à l'initiative des locataires : alors que 85 % du corps électoral avait émis un vote favorable à un changement, le statu quo fut pourtant maintenu, aucune des deux propositions n'ayant obtenu une majorité des voix ; ce qui signifie, en dernière analyse, que la très faible proportion — 14,5 % — des citoyens ayant, à cette occasion, voté deux fois « non » l'a emporté.

Toutes ces mesures de grignotage ont ceci de commun qu'elles favorisent les forces de l'immobilisme au détriment des forces de changement, qu'elles éliminent de la lutte politique les petits, les désargentés, ceux qui ne participent pas à ce que l'on appelle, à tort, le « compromis helvétique » ; qu'elles évincent ceux dont les propositions remettent parfois fondamentalement en question les structures actuelles de la société et qui sont donc jugés dangereux. La situation n'est plus celle de 1848 : des combats se mènent aujourd'hui, pour proposer autre chose. La classe dirigeante a peur ; elle reprend ce qu'elle a octroyé en des temps moins troublés. Et le « peuple », rendu amorphe par le matraquage idéologique qu'il subit quotidiennement, approuve passivement l'amputation progressive de ses droits. Quand se révélera-t-il d'un sommeil qui, pour ne pas être celui du juste, n'en est pas moins profond ?

Claire Masnata-Rubattel

FAITES LIRE FEMMES SUISSES

Je désire :

- m'abonner à FEMMES SUISSES (Fr. 20.—)
- recevoir 3 numéros d'essai
- offrir un abonnement-cadeau à :

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Pour envoi du bulletin de versement :

Nom _____

Adresse _____

A adresser à

Claudine Richoz, Vélodrome 9, 1205 Genève.